

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2013

L'an deux mil treize et le lundi 15 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de SERGINES, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEROY, Maire, Conseiller Général Honoraire.

Présents : Tous les membres du Conseil Municipal, à l'exception de :
Monsieur Jean-Claude LEWANDOWSKI qui donne procuration à Monsieur Jacques IELSCH.

- Jean-Pierre CROQUET.

Monsieur Loïc MARTIN a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur Daniel PITICCO, secrétaire de séance le 10 avril 2013, donne lecture au conseil du compte rendu.

Avant de procéder au vote, Monsieur André PITOU fait savoir qu'il souhaite que soit modifiée l'expression « Face au manque de consensus ». La formule sera supprimée et remplacée par la phrase suivante : « Aucune solution n'ayant pu être trouvée de suite,... »

Le conseil adopte le compte rendu.

Deux scrutateurs sont désignés pour les votes à bulletin secret : il s'agit de Madame Marie-Hélène BOURDON et Monsieur Loïc MARTIN.

AFFECTATION DES RESULTATS DES DIFFERENTS BUDGETS

Le Conseil Municipal procède au vote à bulletin secret de l'affectation des résultats de l'exercice 2012 comme suit :

Budget Commune :

Ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté	+ 395 015.28 €
Ligne 001 – Résultat d'investissement reporté	- 155 274.07 €
Affectation complémentaire en réserves Article 1068 pour abonder la section d'investissement et financer des opérations ultérieures.	+ 250 000 €

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages exprimés : 13

Blanc : 1 Contre : 4 Pour : 9

L'affectation des résultats du budget communal est approuvée à la majorité des suffrages exprimés.

Budget Eau et Assainissement :

Ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté	+ 25 557.91 €
Ligne 001 – Résultat d'investissement reporté	+ 73 214.82 €
Nombre de membres en exercice : 15	
Nombre de membres présents : 13	
Nombre de votants : 14	
Nombre de suffrages exprimés : 13	

Blanc : 1 Contre : 4 Pour : 9

L'affectation des résultats du budget Eau et Assainissement est approuvée à la majorité des suffrages exprimés.

Budget Lotissement n° 2 :

Ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté + 20 399.07 €

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages exprimés : 9

Blancs : 5 Contre : Pour : 9

L'affectation des résultats du budget primitif du Lotissement est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

VOTE DES TAUX DES 4 TAXES LOCALES

Monsieur le Maire rappelle que la fixation des taux des 4 taxes a été évoquée lors de la commission des finances du 23 mars dernier. Cette dernière propose au conseil de reconduire les taux actuels sans augmentation.

Monsieur PITOU, signale que les bases vont subir une augmentation de 1,80 % du fait de la revalorisation forfaitaire annuelle votée par le Parlement pour compenser les effets de l'inflation et propose que le conseil révise les taux à la baisse afin uniquement de garantir les mêmes produits des taxes locales qu'en 2012 en valeur nominale.

Monsieur le Maire s'étonne qu'une telle proposition n'ait pas été faite lors de la réunion de la commission des finances ce qui aurait permis d'en étudier les effets sur le financement du budget. Actuellement l'inflation prise en compte par les parlementaires est également subie par la commune. Ce qui compte pour une collectivité ce n'est pas la valeur nominale de ses ressources, mais la valeur réelle c'est à dire ce qu'elle va pouvoir effectivement investir ou acheter. On ne lui défaillera pas le montant de l'inflation. Elle la paiera et certainement à un taux supérieur à 1,80%. Il s'agit d'une stratégie dangereuse en période de baisse de toutes les dotations et subventions diverses.

Enfin, le budget a été construit avec le produit des taux arrêtés lors de la commission des finances. Vouloir les modifier entraînerait de nouveaux calculs qui ne nous permettraient pas de les voter ce soir. Ces taux et leurs conséquences sur le financement budgétaire ne sont pas étudiés.

Deux propositions sont mises au vote à bulletin secret :

1/ Le maintien des taux actuels

2/ La diminution des taux actuels afin de gommer l'effet de revalorisation parlementaire des bases

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 13

Proposition 1 : 8 pour

Proposition 2 : 5 pour

Blanc : 1

Suite aux résultats du vote, le conseil décide à la majorité des suffrages exprimés de reconduire les taux des quatre taxes sans changement (les taux n'ont pas augmenté depuis 1983).

Taxe d'habitation : 18.66%

Taxe foncière bâti : 21.82%

Taxe foncière non bâti : 47.06%

CFE (Contribution Foncière Economique) : 22.27%

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013

Le conseil prend connaissance des budgets primitifs 2013 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses comme suit :

- 1) Pour le budget annexe du lotissement
1 218 444.07€ en section de fonctionnement et 725 045€ en investissement.
- 2) Pour la Commune – M 14 :
1 548 929.28€ en section de fonctionnement et 2 328 961.28€ en section d'investissement.
- 3) Pour l'eau et l'assainissement – M 49
196 960.91€ en section d'exploitation et 428 394.82€ en section d'investissement.

Le conseil procède au vote des budgets primitifs 2013 :

Budget Commune : Vote à bulletin secret

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Abstention : Contre : 5 Pour : 9

Le budget primitif M14 2013 est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Budget Eau et Assainissement : Vote à bulletin secret

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES : Nul : 1 Contre : 4 Pour : 9

Le budget primitif M49 2013 est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Budget Lotissement : Vote à main levée

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Abstention : Contre : Pour : 14

Le budget primitif du lotissement 2013 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

FIXATION D'UNE DUREE D'AMORTISSEMENTS POUR CERTAINS INVESTISSEMENTS

L'amortissement des subventions d'équipement versées par la commune à d'autres organismes pour la construction de bâtiments ou installations, étant obligatoire, le Maire présente les amortissements à réaliser : subventions versées par la commune au Conseil Général pour la construction du centre de secours, au Syndicat d'électrification pour les travaux basse tension de la cantine et de la rue de la Couée.

Etant donné qu'il appartient à l'assemblée délibérante de la collectivité versante de définir la durée de l'amortissement des subventions, le conseil fixe la durée à 15 ans.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe le Conseil qu'ERDF a donné une réponse défavorable à la demande d'enfouissement de la ligne moyenne tension reliant le transformateur de la route de VERTILLY au transformateur de l'intersection de la rue des Treilles et de l'avenue Charles de Gaulle.
- Le Maire fait part au conseil des résultats de la consultation d'entreprises pour les travaux d'aménagement de la rue de la Côte aux Oies.

La séance est levée à 22H30.

Le Maire,
Conseiller Général Honoraire



Jean-Claude LEROY.